

Assemblée générale de *Droit au vélo* - 21 mars 2015

Rapport moral de l'année 2014

L'année 2014 a malheureusement débuté avec la disparition de notre ancien président Benoît COUSIN. Jusqu'au bout, retiré du conseil d'administration du fait de la maladie, il aura consacré son énergie à la mise à jour du site droitauvelo.org. Nous tenons à saluer sa mémoire et son investissement au sein de l'ADAV. Outre cet épisode douloureux, l'année 2014 a été marquée par les incertitudes liées à la campagne des municipales puis au renouvellement des exécutifs de nos communautés urbaines. De nombreux projets sont ainsi restés figés. Après avoir interrogé l'ensemble des candidats des villes de plus de 20 000 habitants de la région sur le contenu de leur programme pour le vélo, nous avons repris contact progressivement avec les nouvelles municipalités. Cette période n'est malheureusement jamais propice à l'action et demande beaucoup d'énergie pour tisser de nouvelles relations et renégocier nos partenariats. Le bouleversement politique que nous avons connu a également amené à de nouveaux arbitrages sur nos financements occasionnant par la même de nombreuses interrogations sur le maintien de notre masse salariale. Toutefois, même si le contexte économique est difficile, nos nouveaux interlocuteurs reconnaissent le rôle prépondérant de notre association et sa légitimité. Signe de réjouissance, en dépit de ce contexte particulier, notre action s'est encore développée avec entre autres la création de nouvelles antennes dans la région, la reprise de l'atelier lillois d'aide à la réparation et la création d'une vélo-école pour les adultes.

***Droit au vélo* en 2014**

Au 31 décembre 2014, *Droit au vélo* comptait précisément **2020 adhérents**, soit une hausse de près de 20 % (18.61 %) par rapport à 2013. Cette hausse s'explique notamment par la reprise de l'activité de l'atelier lillois d'aide à la réparation et par le développement de nouvelles antennes à Maubeuge, Boulogne-sur-Mer et Saint-Omer.

Conseil d'administration

À la suite de l'assemblée générale du 15 mars 2014, un nouveau conseil d'administration a été élu :

Président : Philippe DELRUE

Trésorier : Olivier DUTEL

Secrétaire : Yannick PAILLARD

Vice-président en charge des relations avec les adhérents : Jean DEWAVRIN

Vice-président en charge des relations avec les salariés : Denis LEFEBVRE

Vice-présidente en charge du développement du bénévolat : Anja SCHMID

Trésorière Adjointe : Céline BILASCO

Secrétaire-adjoint : Gilles LAURENT

Administrateurs : Hervé de CAGNY, Véronique FAFEUR, Frédéric GOSTIJANOVIC, Brigitte HELLE, Éric MAQUET, Damien MAGNIER.

Conformément à notre règlement intérieur, Julien DUBOIS, candidat aux élections municipales a été mis en vacances de son poste pendant la campagne des municipales 2014 et a démissionné de son poste d'administrateur de l'ADAV suite à son élection.

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2014. En alternance des CA, des réunions du bureau ont été consacrées plus particulièrement à l'activité des salariés, au suivi des conventions avec nos partenaires et au budget de l'association.

Équipe salariée

L'équipe salariée s'est stabilisée à 5,5 ETP jusqu'au départ de Junie BEAUJEAN. Elle se compose de :

- Michel ANCEAU (direction, concertation, financement)
- Junie BEAUJEAN (secrétariat-animation) jusqu'au 31 octobre 2014
- Carine GERMANEAU (secrétariat -animation)
- Chloé GREPINET (chargée de concertation et de projet)
- Judicaël POTONNEC (chargé de projet, animation et centre ressource)
- Sébastien TORRO-TOKODI (chargé de projet sur le Centre ressource régional en écomobilité, chargé de concertation)



Correspondants locaux

Désignés par le conseil d'administration, les correspondants locaux représentent l'association dans leur commune ou leur agglomération. Bénévoles, ils agissent en concertation étroite avec les salariés de l'association. Notre présence dans les commissions de concertation nécessite un suivi rigoureux des dossiers, beaucoup de temps et des personnes maîtrisant suffisamment l'ensemble de la problématique des aménagements cyclables face aux élus et aux techniciens : c'est le rôle de nos salariés en charge de la concertation.

Ce fonctionnement en binôme – bénévole/salarié – permet à *Droit au vélo* de se présenter devant les collectivités avec des représentants au fait du contexte local et de la législation en matière cyclable.

Les correspondants locaux de *Droit au vélo* sont essentiels à son fonctionnement.

Merci tout particulièrement à Bertrand PERO (*Achicourt*), Olivier JANDOT (*Arras*), Daniel DOURLENS (*Béthune*), Patricia HANSSENS (*Boulogne*), Sébastien TRIQUET (*Dunkerque*), Jean DUBUISSON (*Faches-Thumesnil*), Jean-Pierre VERHILLE (*Haubourdin et les Weppes*), Erick ROUSSEL et René FAUVERQUE (*Hazebrouck*), Jean-Didier STELANDRE puis Luc RELIGIEUX (*Hellemmes*), Brigitte DEWEZ (*La Madeleine*), Philippe DELRUE et Jean-Marie ROGER (*Lambersart*), Benoît CIERNIAK (*Lens*), Christophe HERLIN (*Lomme*), Pascal COQUERELLE (*Loos*), Christophe DOUILLIEZ (*Marcq-en-Barœul*), Dominique DELCROIX (*Maubeuge*), Jean DEWAVRIN (*Mons-en-Barœul*), Stéphanie HERON et Julien DHELLEMMES (*Quesnoy-sur-Deûle*), Jean-Marc et Claudine VAN NIEUWENHOVE (*Ronchin*), Raymond BODART (*Roubaix*), Jean-Marie CASIER (*Sainte-Catherine-lès-Arras*), Pierre TITTELEIN (*Saint-Laurent-Blangy*), Rémi MANIER (*Saint Omer*), Yannick PAILLARD (*Tourcoing*), Alain LEGRAND, Claude BRIDELANCE et Nicolas LECOMTE (*Valenciennois*), Frédéric DEVRED (*Villeneuve d'Ascq*), Claude VALLE (*Wasquehal*) pour l'activité déployée.

La position de *Droit au vélo* sur les aménagements est définie par le conseil d'administration et défendue auprès des collectivités par les salariés en charge de la concertation. Un fascicule remis lors des formations dispensées aux correspondants locaux reprend la philosophie défendue par *Droit au vélo*. Il est consultable sur le site www.droitauvelo.org. Une session de formation a été délivrée le 15 novembre 2014 à la MRES en présence des candidats et de correspondants déjà en poste, de membres du conseil d'administration, de salariés. Cette journée, toujours très riche, permet de confronter nos besoins, d'adapter notre stratégie en fonction des expériences du terrain et de partager les expériences pour plus d'efficacité dans les actions menées. De nouveaux correspondants seront prochainement investis.

Antennes locales

À Arras (Olivier JANDOT et Pierre TITTELEIN), Béthune (Daniel DOURLENS), Boulogne (Patricia HANSSENS), Dunkerque (Sébastien TRIQUET), Hazebrouck (Erick ROUSSEL et René FAUVERQUE), Lens (Benoît CIERNIAK), Maubeuge (Dominique DELCROIX), Saint-Omer (Rémi MANIER) et Valenciennes (Alain LEGRAND), nos correspondants locaux animent également l'antenne de l'ADAV sur le territoire de leur agglomération. Des groupes structurés d'adhérents se réunissent ainsi régulièrement pour revendiquer des villes plus cyclables et proposer des animations, balades, manifestations... Sur Lille Métropole, l'animation de l'association se fait par le conseil d'administration et les multiples correspondants locaux. L'équipe salariée intervient sur l'ensemble des territoires en appui des bénévoles. 2014 a été marqué par la création de trois nouvelles antennes (Boulogne, Maubeuge et Saint Omer) qui renforcent ainsi notre position régionale. Malheureusement notre antenne de Lens est aujourd'hui en sommeil suite au départ de Benoît CIERNIAK. Cela illustre le fragile équilibre de notre action qui repose trop souvent sur l'implication bénévole d'une seule personne. Nous nous positionons également sur le Cambrésis grâce à l'action de Philippe RAVET. Sur le Douaisis notre association travaille de concert avec l'association locale Droit d'velo.

Commissions thématiques

Il s'agit d'activités régulières au sein de l'association, et dont un ou plusieurs membres acceptent le titre d'animateur. Chaque adhérent peut faire partie d'une ou plusieurs commissions : *Ateliers* (Guillaume FLAMENT pour Lille et Bertrand DUQUESNES pour Arras), *Balades* (Véronique FAFEUR), *Heurovélo* (Hervé de CAGNY), *Facteurs* (Amélie POIREAUX), *Vélo-école* (Alexis ARNAUD, Michel DEMAZURE et Junie BEAUJEAN). Saluons la reprise avec succès en 2014 de la commission *Balades* et la création de la commission *Comptages* (Joël MEISSONNIER).

Partenariats et concertation

Convention avec les collectivités

Pour plus d'efficacité et de suivi des actions entreprises, l'assemblée générale du 25 janvier 2003 a décidé de négocier des conventions de partenariat avec diverses institutions.



Cette concertation durable permet de favoriser l'implantation de nouveaux aménagements cyclables, d'améliorer la qualité de ceux existants et de développer l'usage du vélo. L'expertise de *Droit au vélo* est ainsi reconnue en termes d'aménagements et de politiques cyclables.

Nous avons aujourd'hui acquis une légitimité auprès des collectivités et de leurs services qui nous consultent très régulièrement. La collectivité peut s'appuyer sur un interlocuteur disponible, maîtrisant l'ensemble de la réglementation cyclable et des expériences françaises et étrangères, ayant une bonne connaissance du terrain, disposant de relais locaux et d'un regard transversal sur les projets des différentes institutions.

Droit au vélo conserve son rôle de « poil à gratter », propose des aménagements pragmatiques souvent différents des propositions stéréotypées.

Les conventions négociées portent toutes sur le même modèle :

Droit au vélo s'engage à

- participer aux réunions de concertation organisées par la collectivité pour la mise au point des projets d'aménagements cyclables à l'étude, et à remettre son avis sur les projets présentés ;
- contribuer à la promotion de l'usage du vélo.

En contrepartie, la collectivité s'engage à :

- considérer l'association comme un partenaire privilégié pour les aménagements en faveur des cyclistes et à instaurer des rencontres régulières avec les services élaborant les projets, afin notamment de développer une approche partagée des conditions de la prise en compte des usagers cyclistes dans les aménagements proposés ;
- apporter une subvention annuelle pour aider l'association à mener ses actions.

Nos conventions triennales avec Lille Métropole et le Conseil Général du Nord s'achevaient au 31 décembre 2014. Pour Lille Métropole, nous avons donc sollicité son nouvel exécutif dès les élections passées. Une rencontre a eu lieu en septembre avec le Vice-Président en charge de la voirie et la Conseillère Déléguée aux modes doux. Tous deux ont salué l'action de l'ADAV, nécessaire et bénéfique selon eux à la collectivité et se sont engagés à la poursuite de notre partenariat. Ils nous ont également affirmé qu'ils défendraient un budget conséquent pour mettre en œuvre le schéma directeur cyclable défini par l'étude « Vers une métropole cyclable 2020 » à laquelle a largement contribué l'ADAV en 2013. Cette étude montre notamment l'importance de traiter les continuités cyclables, de résorber les points durs, de valoriser le réseau de voies vertes et de se doter d'un plan de jalonnement cyclable à l'échelle de l'agglomération. Nous apprendrons finalement en fin d'année que si notre partenariat était bien reconduit, le montant de notre subvention serait réduit et la convention deviendrait annuelle.

De la même manière nous avons rencontré en novembre le nouveau Vice-Président en charge de la voirie du CG59 qui s'est engagé à poursuivre notre partenariat pour trois nouvelles années et de signer cette nouvelle convention avant les élections de 2015.

La convention avec la Ville de Lille n'a finalement pas été reconduite en 2014 malgré l'engagement écrit du maire...cette perte de 20 000 euros a pesé sur notre organisation et sur notre capacité de recrutement faute de visibilité après le départ de Junie Beaujean. Cela a eu pour conséquence d'ajourner ou réduire notre implication sur certains projets tels « mes courses à vélo », les opérations marquage à Lille, la Fête du vélo, les actions de vélo-école...

La convention triennale avec le Conseil Général du Pas-de-Calais porte elle sur les années 2013 à 2015. Le montant de notre financement a été maintenu.

Droit au vélo bénéficie également toujours d'un cofinancement de la Région Nord – Pas-de-Calais et de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) pour l'animation du Centre ressource régional en écomobilité. Son financement est rediscuté chaque année et a pu être reconduit en 2014.

L'année 2014 a enfin été marquée par l'entrée en vigueur d'une nouvelle convention de partenariat triennale avec la Région Nord – Pas-de-Calais pour les années 2014-2016. La Région est ainsi devenue l'un de nos principaux partenaires. Notre engagement porte sur trois axes principaux : la valorisation des véloroutes et voies vertes, l'intermodalité train + vélo et la sensibilisation des usagers du TER par des actions dans les gares (opérations éclairage et marquage) et l'incitation à l'usage du vélo dans les lycées et les centres d'apprentissage.

Au-delà de ces partenaires principaux, des conventions existent également avec la CUA (Communauté urbaine d'Arras), la CUD (Communauté Urbaine de Dunkerque) et la Ville de Villeneuve d'Ascq. Elles sont renégociées chaque année et témoignent de notre implantation et de notre reconnaissance sur ces territoires.



Le partenariat avec la Ville de Villeneuve d'Ascq est axé sur des actions de promotion envers des publics cibles et notamment les primaires.

Suite à son absorption par le SITURV (Syndicat Intercommunal des Transport Urbains du Valenciennois), nous n'avons pas réussi à poursuivre le partenariat exceptionnel engagé en 2013 avec le SIPES (Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement Supérieur), organisme en charge de l'élaboration du SCoT de Valenciennes (Schéma de Cohérence Territoriale), pour les accompagner dans le suivi du schéma cyclable.

À ces subventions s'ajoute des ressources ponctuelles sous forme de prestation : marquage, vélo-école...

L'ensemble des démarches aboutissant à la signature des partenariats a été mené par Michel ANCEAU et Sébastien TORRO-TOKODI en lien avec le Bureau, dans un contexte économique toujours plus tendu dans les collectivités.

Nos partenariats avec les principales collectivités de la Région permettent des évolutions sensibles dans la prise en compte des cyclistes. Nous pouvons ainsi peser sur les services techniques sur de nombreux points : matérialisation des franchissements cyclables, réalisation de voies vertes au revêtement roulant, systématisation des double-sens cyclables, expérimentation de chaudières... Ces évolutions sont parfois âprement discutées ! Le fait de travailler avec de nombreuses collectivités permet une saine émulation qui nous est profitable. Le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), représentant l'Etat, suit avec attention notre travail ce qui permet parfois de faire évoluer les recommandations en vigueur au niveau des services de l'Etat.

Ainsi actuellement nous tentons de faire évoluer les règles de priorités des pistes cyclables sur le pourtour des giratoires, de nous doter de possibilités de mixité piétons-vélos dans certaines circonstances, de mieux rendre visibles les traversées cyclables...

Groupes de Travail Vélo

Les « *Groupes de Travail Vélo* » (GTV), qui réunissent des élus, des techniciens, ainsi que les chargés de concertation (Michel ANCEAU, Chloë GREPINET et Sébastien TORRO-TOKODI) de *Droit au vélo* et ses correspondants locaux, existent maintenant dans de nombreuses communes. S'y déroulent des discussions techniques qui permettent d'obtenir des aménagements cyclables conformes à nos attentes (pistes, bandes et double-sens cyclables, stationnement...); des campagnes de communication autour du vélo et l'édition de documents sont aussi évoqués et décidés dans les GTV.

Ces structures fonctionnent actuellement de manière plus ou moins régulière à Lille, Dunkerque (agglomération), La Madeleine, Lambersart, Loos, Hellemmes, Quesnoy-sur-Deûle, Ronchin, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Valenciennes et Saint-Saulve, dans le Nord, et à Arras, Saint-Laurent Blangy, Achicourt dans le Pas-de-Calais.

Des contacts existent aussi avec Bondues, Croix, Fâches-Thumesnil, Haubourdin, Halluin, Hem, Lesquin, Lomme, Marcq-en-Barœul, Marquette, Mons-en-Barœul, Pérenchies, Roncq, Saint-André, Wambrechies et Wasquehal dans la métropole lilloise, ainsi qu'avec les Villes d'Hazebrouck, Boulogne, Béthune, l'agglomération Maubeuge Val de Sambre, et plusieurs communes de l'Arrageois, du Béthunois et du Valenciennois et depuis peu de Saint Omer.

En parallèle, dans le cadre de nos partenariats, les chargés de concertation de *Droit au vélo* et les services de Lille Métropole, de la Communauté Urbaine d'Arras, de la Communauté Urbaine de Dunkerque et des départements du Nord et du Pas-de-Calais sont très régulièrement amenés à se réunir. Nous participons ainsi activement à l'élaboration des projets cyclables et de véloroutes et voies vertes de ces collectivités. Concernant plus spécifiquement les voies vertes, nous maintenons notre pression pour que la vocation utilitaire de ces aménagements soit prise en compte dans les projets qui nous sont soumis.

Ce travail de concertation avec nos partenaires institutionnels est peu visible mais il est le cœur de l'activité de l'association et permet l'émergence de la plupart des réalisations et des projets cyclables. Parmi les réalisations 2014, citons à titre d'exemples : pistes cyclables sur les contournements de Pont à Marque et de la Chapelle d'Armentières, piste cyclable pour permettre le franchissement de l'A25 à Steenvoorde, piste cyclable le long de la RD 60 (barreau du contournement Sud d'Arras), premier tronçon de la véloroute du Littoral sur le site des deux Caps, traitement de la porte des Postes à Lille, nouveaux double-sens cyclables à Roubaix (rues de Soubise, du Curoir, axe Tassigny-Bossut-Lorrain), chaudières à Roubaix sur les bd de Belfort et Reims et sur l'av Linnée, tronçon de la véloroute du Bassin Minier entre Liévin et Drocourt, jalonnement des véloroutes de la Lys, de la Deûle et du canal de Roubaix, voie verte Dunkerque / Rosendaël...

De nombreux projets maintenant étudiés à notre demande sont aujourd'hui en attente de crédits : rue Javary à Lille, liaison Pilaterie – Grand Boulevard à Villeneuve d'Ascq, Pont Leclerc à Arras, Franchissement de la rocade minière au Nord de Douai...



Train et vélo

La complémentarité train + vélo reste une priorité de *Droit au vélo*. Après avoir obtenu l'embarquement des vélos dans les TER au début des années 1990, nous nous attachons aujourd'hui à préserver cette possibilité et à encourager le rabattement à vélo sur les gares en les équipant d'abris sécurisés.

Peu d'évolutions en 2014. Si les petites gares sont progressivement équipées, nous nous heurtons toujours à la multiplicité et l'inertie des acteurs sur de nombreuses gares principales à l'exemple de celles de Valenciennes, Béthune et Dunkerque. Pour les gares lilloises, la SNCF nous « associe » à ces projets mais nous n'arrivons toujours pas à obtenir une solution satisfaisante à court terme.

Nous avons également rencontré en 2014 le SMIRT (Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transport) pour envisager une collaboration future notamment sur notre carte collaborative pour favoriser la desserte à vélo des gares.

Réseaux de transports en commun

Ces dernières années, nous avons sensibilisé le public aux dangers des angles morts grâce aux partenariats avec les réseaux Transpole et Artis pour apposer un autocollant à l'arrière des bus afin d'inciter les cyclistes à ne pas doubler par la droite. En 2014, le réseau du Pas-de-Calais, Oscar (ex Colvert) s'est doté de cet outil de sensibilisation, ainsi que celui de Tadao dans le Béthunois.

Avec Transpole et les services de Lille Métropole, nous avons en 2014 travaillé à la poursuite du déploiement de l'offre V'lille (abris sécurisés et arceaux) qui a montré de nombreux signes de dysfonctionnement (fermeture des abris, vandalisme...).

Services de location de vélos

À Lille et sa première couronne, le succès de V'Lille se confirme. Par contre le système végète toujours à Roubaix, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq. Un redéploiement est ainsi envisagé. L'offre longue durée peine aussi à trouver son public hormis pour les vélos à assistance électrique et pliants qui rencontrent un franc succès.

Ce constat nous conforte dans notre opinion qu'une ville cyclable résulte d'un ensemble d'actions et en premier lieu des mesures restrictives envers la voiture, ce qui est encore très loin d'être le cas dans ces trois villes.

Les systèmes de vélos en libre service (VLS) de Dunkerque et Calais se maintiennent. Sur Dunkerque il a été annoncé officiellement la volonté d'étendre le réseau en créant de nouvelles stations.

A noter l'initiative du Nord de proposer l'offre V'Nord (vélo pliant en location longue durée) aux abonnés du réseau de bus Arc-en-Ciel.

Centre ressource régional en écomobilité

En 2014, l'action du Centre ressource a principalement porté sur les deux missions qui lui ont été confiées en concertation avec nos partenaires, à savoir :

► Structurer et animer un réseau régional des acteurs de l'écomobilité scolaire.

La dynamique initiée fin 2013 dans le cadre de l'étude-action régionale sur l'écomobilité scolaire, commandée par l'ADEME et la Région, et à laquelle nous avons activement participé, nous a permis de constituer un réseau d'acteurs œuvrant selon leurs différentes compétences (associations, parents d'élèves, collectivités) au développement de telles démarches (plans de déplacements, pédibus, vélobus, covoiturage...). Plusieurs réunions ont ainsi été organisées en partenariat avec le GRAINE afin de faciliter les échanges autour de retours d'expérience et de réflexions sur la méthodologie, les leviers, un argumentaire... Au niveau stratégique, la DREAL a publié son Plan de Protection de l'Atmosphère, auquel nous avons largement contribué, et qui comprend une mesure qui à terme rendra obligatoire la mise en place de plans de déplacements scolaires par les établissements scolaires de plus de 250 effectifs, ce qui facilitera l'appropriation de cette thématique en région, et rendra d'autant plus efficace l'action du Centre ressource.

► Accompagner le volet écomobilité des politiques publiques.

Le Centre ressource accompagne de nombreux territoires, urbains et ruraux, notamment au travers des plans climat. Un travail de recensement des actions visant à faciliter le report modal vers les modes alternatifs à la voiture individuelle est en cours, sous la forme d'un observatoire qui favorisera la reproduction et la massification des bonnes pratiques. Parallèlement, les collaborations avec des structures comme le CEREMA, l'Agence Régionale de Santé (ARS), le CERDD, l'APES nous permettent d'aborder des thématiques au-delà de la seule question climatique comme la précarité énergétique, la santé, l'économie sociale et solidaire.



Site Internet ecomobilite.org

Le site continue son développement et s'est vu complété d'une carte des acteurs-relais présents sur le territoire régional afin de faciliter l'identification de leurs actions et de leurs compétences ; d'une liste de diffusion/discussion comprenant plus de 200 inscrits pour faciliter les échanges d'information autour de la mobilité ; une rubrique consacrée à la présence de la thématique dans les médias, locaux et nationaux. La fréquentation du site s'accroît et il reste l'une des meilleures références sur les moteurs de recherche habituels.

Promotion du vélo et sensibilisation

Droit au vélo a multiplié les actions destinées au grand public en 2014 dans de nombreuses villes, à l'occasion notamment de rendez-vous annuels : Semaine du développement durable, Fête du Vélo, Semaine européenne de la mobilité), pour des actions de promotion et d'information sur le thème du vélo urbain, dont la mise en œuvre figure dans ses engagements avec les collectivités territoriales. L'année 2014 a aussi été marquée par le développement de nos actions d'éducation au vélo : lancement d'une vélo-école adulte, interventions plus nombreuses en milieu scolaire (primaire, collèges et lycées).

Comptages

Suite à une réunion proposée à l'automne pour réfléchir au développement des points de comptages, 2014 a vu le nombre de localisations augmenter avec de nombreuses créations à Béthune (giratoire St Pry) et autour de Lille, ainsi que des reprises d'anciens points qui n'étaient plus assurés depuis quelques années, portant ainsi leur nombre à 13. Les résultats obtenus au carrefour entre le boulevard de la Liberté et la rue Nationale à Lille depuis 15 ans confirment l'envolée de la pratique du vélo dans la ville centre, et l'évolution constatée sur les sorties de ville les plus cyclables est encourageante, mais rappelle également que celles non traitées pour le vélo constituent de réelles coupures où la pratique stagne à des taux extrêmement bas. Merci à nos valeureux compteurs, parfois contraints de braver les intempéries : Christophe ABRAHAM Bernard ANCELIN, Hervé DE CAGNY, Michel DEMASURE, Christophe HERLIN, Vianney LAROYENNE, Joël MEISSONIER, Amélie POIREAU et Alain THIREL. Parallèlement, Lille Métropole et la Communauté urbaine de Dunkerque ont continué d'implanter des boucles de comptage automatique en concertation avec Droit au vélo, ce qui nous permettra à terme de confronter leurs résultats avec les données que nous avons pu récolter depuis de nombreuses années pour une meilleure lecture de l'évolution de la pratique cycliste, et par la comparaison aux chiffres du trafic auto. Une carte répertoriant l'ensemble de ces points peut être consultée en ligne.

Broc(antes) à vélos

Quatre brocs ont été organisées en 2014 dont deux à Lille, une à Arras et une à Valenciennes. Elles nous ont une fois de plus permis de toucher un très large public toujours en recherche de la perle rare, grâce notamment à la venue systématique des revendeurs installés à Sluis aux Pays-Bas.

Fêtes du vélo

La Fête du vélo organisée sur la métropole lilloise les 31 mai et 1^{er} juin a encore une fois rencontré un vif succès avec près de 5 000 personnes sur le site de Saint Sauveur et 500 cyclistes lors de la parade « en fanfare ». Notre présence le dimanche sur le site du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq renforce l'aspect métropolitain de l'évènement. Merci à l'appui bénévole de Noémie CIOFOLO, pour les heures passées à élaborer le nouveau graphisme de l'évènement, qui a beaucoup plu cette année !

Deux autres manifestations de *Droit au vélo* nous ont également fortement mobilisés : la Fête du vélo à Arras le 24 mai qui rencontre toujours un très vif succès et *Val' en cycles* le 20 septembre à Valenciennes. Ces événements contribuent à asseoir notre présence et permettent de toucher un large public et ainsi le sensibiliser à notre cause.

Opérations éclairage

Ces opérations ont été reconduites en 2014 sur la métropole lilloise (Lille, Villeneuve d'Ascq, Lambersart, Lomme, Loos, Hellemmes), à Valenciennes, Dunkerque, Arras, Saint-Laurent Blangy, Achicourt, Hazebrouck et Béthune. Elles permettent de sensibiliser à la nécessité d'un bon éclairage pour circuler en sécurité et bénéficient toujours d'un très bon retour médiatique. Des éclairages actifs et passifs y ont été distribués grâce au soutien de la Fondation Norauto, du Plan Départemental de Sécurité Routière du Nord et du Fond de Participation des Habitants de Béthune.

Nous avons également profité de notre partenariat avec la Région pour multiplier ces actions dans les gares pour sensibiliser directement les usagers du TER à Orchies, Templeuve, Arras, Béthune, Valenciennes, La Bassée et Maubeuge.



Marquage

Notre machine à marquer et celle mise à disposition par la Ville de Lille ont opéré un peu plus de 300 marquages de vélos en 2014. Nous effectuons du marquage occasionnel lors de nos actions sur nos différents territoires d'intervention (exple : Quesnoy-sur-Deûle, Boulogne-sur-Mer), à Lille tous les mercredis de 15 à 18 heures, et pendant les heures d'ouverture de l'atelier d'aide à la réparation lillois. Le marquage est également proposé aux cyclistes en complément de certaines opérations éclairage et lors des actions de sensibilisation auprès des usagers du TER.

Vélo-éducation

2014 a vu le lancement de notre vélo-école pour adultes. Son succès immédiat et durable (encore cinquante personnes sur liste d'attente, sans publicité!) prouve qu'un besoin existe bel et bien. Après un an d'existence, le fonctionnement de la vélo-école va sans cesse s'améliorant. Son fonctionnement est assuré par des bénévoles motivés : Alexis ARNAUD, Michel DEMASURE, Junie BEAUJEAN Elise POISNEL, Anne BETTING, Françoise CUVELIER, Monique BELLAGAMBI, Anaïs SABIN, Anne-Marie DASSONVILLE.

À Villeneuve d'Ascq, nous sommes intervenus auprès de six écoles primaires où nous avons pu tester notre méthodologie : trois à quatre séances de maniabilité du vélo dans la cour, puis une mise en pratique dans la rue. Six écoles ont été accompagnées en 2014.

Un cycle de séance a également été assuré dans une école de Villeneuve d'Ascq dans le cadre du changement des rythmes scolaires

Nous sommes intervenus pour le même type de cycles dans 2 écoles de Lille.

Nous sommes également intervenus dans quelques collèges à Wattignies, Lille, Aire-sur-la-Lys, Marck-en-Calais, Anzin, Cysoing et Marcq-en-Barœul pour animer un diaporama sur la sécurité à vélo et les avantages du vélo, ou encore un parcours de maniabilité, une cartographie d'itinéraires cyclables.

Dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil Régional, nous avons imaginé de nouveaux formats d'intervention pour promouvoir le vélo auprès du public lycéen (ex : conférence-débat avec diaporama). Les premières interventions ont eu lieu dans des lycées de Lille, Beuvry, Cambrai et plusieurs contacts sont établis pour poursuivre l'action dans de nouveaux lycées. En parallèle, une exposition spécifique a été réalisée en 3 exemplaires avec le soutien du PDASR pour circuler dans les lycées de la région.

Un parcours de maniabilité a été animé sur des événements ponctuels à destination des enfants volontaires (semaine du DD à Quesnoy-sur-Deûle)

En 2014, plusieurs remises en selle ont été organisées pour des villes ou des entreprises dans le cadre de PDA et de PDE. Citons : la Communauté Urbaine d'Arras, le Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais, AG2R La Mondiale, etc.

Sur le même style, nous avons encadrés plusieurs balades urbaines à la découverte des aménagements cyclables à Villeneuve d'Ascq et Dunkerque.

L'ADAV était présente pour des animations auprès d'autres partenaires sur des événements de sensibilisation à la sécurité routière comme à Ronchin ou Halluin.

Stands d'information

De nombreux stands ont été tenus pour informer le public de notre action et promouvoir l'usage du vélo lors d'événements. Ci-dessous, pour illustration, une liste de quelques dates auxquelles Droit au vélo était présente :

1^{er} mars à Lille lors de la 9^{ème} édition du Carnaval à vélo de la Véloration

5 et 6 avril à Béthune lors de la «fête à DD», fête du développement durable

31 mai à Arras lors de la fête du Tour

6 septembre à Lambersart et à Béthune lors du Forum des Associations

9 septembre à Lille pour Lill'âge, sensibilisation des seniors

20 septembre à Arras lors du village de la mobilité

18 décembre à Saint Omer lors d'une réunion publique pour le lancement de l'antenne

Balades

La relance du groupe balades a permis l'organisation de 10 balades qui ont remporté un franc succès. Les balades ont été organisées dans toute la région autour de Ypres, Hazebrouck, Valenciennes, Lille, Louvre-Lens ainsi que le long de voies vertes (ex : la balade du PÉPÉ entre Pont-À-Marcq et Pont-de-la-Deûle, Vallée de la Marque, bords de Deûle). À ces balades, s'ajoutent celles organisées directement par nos antennes comme à Béthune ou à Maubeuge.



Ateliers de réparations

Atelier de Lille

L'atelier lillois d'aide à l'entretien et aux petites réparations des vélos a repris son activité en 2014 dans le local de la rue Eugène Jacquet mis à disposition, après travaux, par la Ville de Lille (raccordement électrique, eau et assainissement, installation d'un point d'eau et de sanitaires, modification des accès...). Il ouvre lors de cinq rendez-vous mensuels (tous les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et le 1^{er} samedi du mois de 10 à 12 h). L'adhésion à l'ADAV est désormais obligatoire pour accéder à l'atelier. En 2014, 856 personnes ont bénéficié de ses services et l'atelier a amené 281 adhésions à l'ADAV (dont 85% de nouvelles adhésions). En 2014, on comptait en moyenne 6,6 bénévoles présents par atelier, Merci à tous les bénévoles de l'atelier, côté accueil comme côté mécanique, et en particulier à : Gilles BECOURT, David BEGHAIN, Christophe CARAGLIO, Noémie CIOFOLO, Fanny DANCOISNE, Hervé DE CAGNY, Elise DESFOSSEZ, Michel DEMASURE, Guillaume FLAMENT, Céline HENRY, Olivier LBOUCQ, Cédric LHOSSAINE, Damien MAGNIER, Eric MAQUET, Cyr PIATON, Thibaut PLANCKE, Mehdi RAHMOUNI, Victor RENAUD, Sophie RYCKEBUSCH, Michał SIWEK, Christophe TILMANT, Marc VANSEYMORTIER.

Atelier d'Arras

L'atelier existe maintenant depuis 7 ans dans un local prêté par la mairie. Le fonctionnement est différent de l'atelier de Lille puisqu'ici, on ne reçoit pas de public (local pas adapté). On récupère des vélos via des dons de particuliers et via les déchetteries de l'Arrageois, on les retape et on les revend à bas prix lors de la broc'à vélo annuelle d'Arras. Il est ouvert tous les mercredi après-midi et 2 samedis par mois en dehors de la période hivernale. Nos démarches pour trouver un local qui nous permettrait de faire de l'accueil du public pour l'aide à la réparation n'ont pas été fructueuses pour l'instant. Nous nous sommes rapprochés de la Ville d'Arras et de la CUA mais pour l'instant, rien de satisfaisant ne nous a été proposé.

Atelier de Dunkerque

À l'initiative de Sébastien TRIQUET, l'ADAV propose ponctuellement un atelier le samedi matin à la Maison de l'Environnement qui remporte un grand succès confirmant le besoin de développer ce service.

À Béthune

L'association Cyclocampus-Béthune dont *Droit au vélo* est Membre d'honneur a pour objectif de favoriser l'utilisation du vélo comme moyen de déplacement pour les usagers du campus de Béthune. Elle est maintenant dans sa quatrième année de fonctionnement. Son activité est basée sur la gestion d'un atelier-vélo participatif. Une quarantaine de vélos issus de l'atelier ont été vendus l'an dernier et de nombreux usagers ont pu profiter de l'atelier pour retaper ou entretenir leur vélo, l'atelier étant maintenant ouvert tous les midis du lundi au vendredi. L'effet sur la part modale du vélo est d'ailleurs visible car les stationnements qui ont été posés il y a 2 ans commencent déjà à être saturés. L'association ouvre maintenant ses services aux lycées et écoles alentour. Plus d'infos sur le site : <http://cyclocampus-bethune.ouvaton.org/>.

Communication

En 2014, pour répondre à la demande de nos antennes locales et compléter la fiche de présentation de Droit au vélo, nous avons réalisé un encart complémentaire, spécifique à chaque antenne.

Fiches-conseils et documents pédagogiques

Film d'animation "Je roule à vélo en toute sécurité" : Présenté en avant-première lors de notre dernière AG, il s'agit d'un nouvel outil interactif pour sensibiliser les enfants aux bons comportements à adopter à vélo en ville. Réalisé grâce au soutien de la Fondation Norauto, ce film d'animation est diffusé par *Droit au vélo* dans le cadre de ses actions à destination des scolaires mais chacun peut également s'en servir en le téléchargeant sur notre site.

Mardi 25 novembre 2014, le film d'animation "Je roule à vélo en toute sécurité" a remporté le prix Sécurité routière lors de la Cérémonie de remise des Trophées 2014 de la Fondation Norauto. Très apprécié, Il est également utilisé par plusieurs associations de la FUB dans le cadre de leurs vélo-écoles.



Exposition *Simplifiez-vous la ville !*. Elle a fait l'objet d'une mise à jour grâce au soutien du PDASR du Nord (Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière). Il s'agit de 8 affiches (120 x 80) qui présentent un argumentaire complet pour sensibiliser à l'usage du vélo utilitaire. Tirée à 8 exemplaires, elle permet d'équiper nos antennes et de répondre aux nombreuses demandes des collectivités pour en disposer lors d'événements (semaine du Développement Durable, semaine de la Mobilité...)

Exposition pour les Lycéens. Dans le cadre de notre partenariat avec la Région - Nord Pas-de-Calais, et avec le soutien du PDASR du Nord, nous avons réalisé une nouvelle expo de 6 affiches (120 x 80) dynamiques pour convaincre les lycéens à utiliser le véhicule du futur ! Remercions ici l'aide bénévole de William SUTTER pour ses talents de graphiste.

Ces deux expositions, outre notre propre utilisation, sont mises à disposition des collectivités et des lycées.

Flyer à destination des automobilistes : Grâce à un financement du PDASR du Nord, nous avons imprimé et largement diffusé ce flyer de sensibilisation des automobilistes au respect des aménagements cyclables. Les cyclistes sont très souvent confrontés à des véhicules stationnés ou arrêtés sur les sas, bandes cyclables, pistes, double-sens... Leur sécurité est à chaque fois mise en danger. Le flyer encourage les automobilistes à ne pas stationner ni s'arrêter sur les sas situés en amont de feux de circulation (recto) ainsi que sur les bandes cyclables (verso), en leur rappelant que ces comportements sont passibles de 35€ d'amende. Ce document a notamment été repris par la Ville d'Hellemmes qui l'a elle-même diffusé auprès de ses habitants via ses « stewards urbains ».

Kakémono *Cyclistes Brillez* : Pour renforcer notre visibilité lors de nos opérations éclairages dans le cadre de nos partenariats avec les collectivités, nous avons réalisé des kakémonos adaptés de notre fiche conseil n°8 sur l'éclairage.

Enfin, nous avons réédité après épuisement la fiche de promotion de l'atelier lillois d'aide à la réparation.

Cartographie

La cartographie collaborative et interactive des aménagements cyclables sur environnement openstreetmap, réalisée avec le soutien du Département du Nord, est désormais en ligne à cette adresse : carto.droitauvelo.org. Des avancées notables ont été réalisées avec la société informatique de logiciels libres qui nous accompagne depuis le début du projet, SCIL. Nous avons par exemple validé la création d'un rendu graphique facilitant la visualisation des aménagements cyclables sur le département du Nord et un enrichissement de la base de données openstreetmap par une collaboration aiguë avec les structures détentrices de données. Un mailing vers les adhérents a donné l'occasion à chacun d'entre eux de faire part des manques et mises à jour à apporter à la cartographie. Parallèlement, des rencontres ont été organisées avec plusieurs groupes de contributeurs dans 2 secteurs où l'association est active: Lille Métropole et Valenciennes. En 2015, une nouvelle tournée sera programmée vers des groupes locaux de contributeurs ainsi que vers les services SIG des collectivités.

Enfin, une interface a été développée (cyclabilite.droitauvelo.org) pour que chaque cycliste puisse classer via une note de 1 à 5 la cyclabilité des voiries, qu'elles disposent ou non d'aménagements cyclables. L'interface se veut d'une part un outil d'aide à la décision pour les collectivités en charge de l'aménagement et d'autre part un outil pour valoriser les itinéraires conseillés auprès des cyclistes, ce qui à terme permettra d'envisager un calculateur d'itinéraire basé sur l'avis et la connaissance du terrain des cyclistes. Un objectif en 2015 sera de multiplier le nombre de votants.

Un autre projet visant à remonter via la cartographie les problèmes de voiries (nids de poules, ...) est également à l'étude.

L'Heurovélo

Notre revue quadrimestrielle, tirée à 1800 exemplaires, continue de paraître en janvier, mai et septembre. Le journal assure le lien avec nos adhérents et permet de rendre compte de notre activité. Pour chaque numéro nous essayons de proposer un thème et invitons nos adhérents à y apporter leurs contributions. Merci à tous les rédacteurs, aux correcteurs réguliers comme David BONDUELLE, ainsi qu'à Hervé de CAGNY pour sa coordination rédactionnelle. Les anciens numéros peuvent être consultés sur le site Internet. Un remerciement particulier à nos nombreux « facteurs » pour la distribution du journal, et à Laurent LIBESSART pour les illustrations de la couverture.

La rubrique L'ADAV y était, toujours très étoffée, rend compte, commune par commune (et institution), de l'essentiel du travail de concertation mené par l'association. Si elle peut paraître rébarbative à certains, elle est lue avec beaucoup d'attention par nos partenaires qui se tiennent ainsi informés des projets cyclables dans la région.



MinutOvélo

Cette lettre électronique lancée en novembre 2011 permet de retrouver tous les événements à venir : fêtes, actions, manifs, réunions, ateliers..., et aussi des infos, des appels à contribution. Pour nos adhérents qui ne disposent pas d'une adresse électronique, la *MinutOvélo* est diffusée par courrier pour les tenir informés de l'actualité de l'association entre les parutions de *l'Heurovélo*.

Site Internet droitauvelo.org

Nous avons en 2014 entamé sa refonte pour le rendre plus attractif et lisible. Sa nouvelle mouture sera mise en ligne courant du premier semestre 2015. Remercions ici Céline BILASCO pour le suivi de ce dossier et Guillaume WAUQUIER, bénévole, qui nous fait profiter de ses talents.

Ce site très riche bénéficie d'un excellent référencement sur les moteurs de recherche et comptabilise 887 000 visites. Reconnu pour son contenu, sa nouvelle présentation devrait le rendre plus attractif. Son point fort restera sa mise à jour quotidienne pour un suivi de l'actualité. Les rubriques consacrées aux antennes de *Droit au vélo* seront développées et le téléchargement de l'ensemble de nos publications facilité (nos fiches-conseils sont toujours très appréciées, au-delà du seul périmètre régional !).

Réseaux sociaux

Le compte *Twitter* ouvert fin 2013 compte aujourd'hui 650 abonnés. Il est administré par Yannick PAILLARD et facilite l'interaction avec les politiques pour une meilleure prise en compte du vélo dans les réflexions. Il permet aussi de rappeler systématiquement les rendez-vous que l'association organise ou auxquels elle participe.

Au premier semestre 2014, la page Facebook du siège régional, intitulée *Droit au vélo – ADAV Nord-Pas de Calais*, a été créée. Il nous reste toujours à la faire vivre davantage et à l'étoffer afin d'élargir encore sa notoriété auprès du grand public. Les pages Facebook des antennes d'Arras et de Dunkerque sont alimentées régulièrement par les responsables de ces antennes, et nous les en remercions.

Médias

La presse écrite locale (particulièrement les deux grands quotidiens), la télévision et la radio se montrent toujours intéressées par l'évolution du vélo urbain : elles rendent compte de notre activité et de nos revendications, de notre opinion sur la mobilité urbaine, des plans de circulation mis en place par les municipalités, etc. La presse sollicite notre avis pour entendre la voix des usagers et contrebalancer les discours des politiques. Elle a consacré plus d'une centaine d'articles à *Droit au vélo* dont un grand nombre traitant de l'activité croissante de nos antennes locales.

Service aux adhérents

Une permanence est proposée les mercredis de 14 heures à 18 heures pour l'accueil du public et des adhérents à notre siège.

Un tarif préférentiel est proposé aux adhérents pour l'achat d'un vélo ou de pièces chez de nombreux vélocistes du Nord et du Pas-de-Calais, dont la liste figure dans *L'Heurovélo* et sur le site Internet. Les adhérents bénéficient également d'une réduction pour le marquage antiviol *Bicycode* et d'un tarif préférentiel pour l'achat de gilets réfléchissants et de protège-sacs.

Les ateliers sont réservés aux adhérents de l'association.

Une aide technique personnalisée très appréciée est fournie gracieusement par Jean DEWAVRIN (alias Dark Vador), vice-président chargé des relations avec les adhérents, à l'unique condition d'être à jour de cotisation. Au nom de l'ensemble des adhérents qui bénéficient de ses services, nous le remercions pour son dévouement.

Nous suivons également le réseau de *points SOS vélo* initié en 2008 sur la métropole par l'ADAV afin de permettre aux cyclistes qui subissent une crevaillon de réparer leur vélo chez de petits commerçants. La liste des points se trouve sur le site : droitauvelo.org.

Lilas Autopartage offre une remise de 50% aux adhérents de l'ADAV sur l'abonnement à ce service proposé sur Lille Métropole.

Enfin, depuis fin 2012, nous offrons la possibilité d'adhérer en ligne à partir de notre site Internet.



Droit au vélo et le monde associatif

Droit au vélo est un membre historique du réseau de la MRES (Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités), structure qui nous héberge depuis notre création en 1982. Nous essayons, parfois avec difficulté du fait de notre propre agenda déjà très chargé, de relayer ou de nous associer aux actions qu'elle porte à l'exemple en 2014 du Parking Day ou de la contribution au projet urbain sur la friche Saint Sauveur à Lille.

Nous adhérons aussi à la Maison des Associations de Valenciennes, à la Maison de l'Environnement à Dunkerque et à Arras à la Maison des Sociétés.

Notre association est membre de la FUB (Fédération française des Usagers de la Bicyclette) qui regroupe 180 associations. La FUB représente plus de 3 millions d'usagers cyclistes au quotidien, et 17 millions d'usagers réguliers. Elle agit pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement au quotidien. Nous étions présents à son assemblée générale qui s'est déroulée à Toulouse du 23 au 25 mai ; nous y étions représentés par : Philippe DELRUE, Yannick PAILLARD, Michel ANCEAU (membre du Comité Directeur), Chloë GREPINET et Judicaël POTONNEC. Ce dernier a par ailleurs également participé à une semaine de formation à Strasbourg pour les associations de la FUB qui développent des vélo-écoles.

Au regard du développement de nos ateliers vélo, nous adhérons au réseau de *l'Heureux Cyclage* qui fédère les associations qui proposent cette activité. Du 18 au 23 février 2014, les bénévoles Guillaume FLAMENT (de l'atelier lillois) et Bertrand DUQUESNE (de l'atelier arrageois) ont assisté aux Rencontres et Assemblée Générale du réseau qui eurent lieu à Toulouse.

Droit au vélo est également membre du conseil d'administration de l'AF3V (Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes) : Michel ANCEAU y représente l'ADAV et est en charge des relations avec la FUB. Notre rôle de Délégation Régionale de l'AF3V nous amène à participer au comité de pilotage du *Schéma régional des véloroutes et voies vertes* où nous sommes un interlocuteur privilégié.

Nous sommes également, grâce à Gilles LAURENT, proche de l'Union des Voyageurs du Nord, représentant régional de la FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports).

Droit au vélo est aussi membre du collectif *Place aux piétons* pour la piétonisation de la Grand'Place de Lille.

Nous poursuivons notre collaboration avec l'association douaisienne *Droit d'Veélo* sur les projets du Département dans l'arrondissement de Douai et avons participé à leur assemblée générale le 13 décembre 2014. Nous avons également rencontré l'association Opale Vélo Services qui œuvre sur Calais et envisageons de travailler par la suite ensemble sur certains projets.

Enfin, nous relayons les informations diffusées par le collectif *Vélorution Lille* et participons chaque année à la *Caravane Vanne* à l'occasion du festival *Wazemmes l'Accordéon*.

Perspectives pour 2015

Après une période mouvementée suite aux élections municipales de 2014, l'année 2015 devrait être plus sereine. Les contacts se sont en effet pour la plupart établis avec les élus, et de nouvelles relations fructueuses semblent envisageables à l'exemple de Saint Omer, Hazebrouck et Béthune alors que sur d'autres territoires le blocage demeure à l'exemple de l'ensemble du Valenciennois. Des actions plus musclées ne sont pas exclues lorsque le blocage est évident à l'exemple de la manifestation organisée récemment à Hazebrouck pour obtenir un double-sens cyclable dans le cadre des travaux de la rue Nationale ou de la pétition déposée au SITURV pour dénoncer sa politique cyclable.

Nos principaux partenariats sont reconduits même s'ils sont parfois à la baisse comme avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) ou la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) et rarement à la hausse, excepté avec la Communauté urbaine de Dunkerque. La Ville de Lille doit à nouveau nous octroyer un financement pour développer des actions de promotion : vélo-école, marquage, fête du vélo.

Nous nous attacherons donc à défendre une plus grande place pour le vélo et par conséquent les budgets nécessaires pour mettre en œuvre de véritables politiques cyclables. A défaut, nos collectivités ne pourront s'approcher des objectifs qu'elles se sont fixés dans leurs documents d'orientations et de planification. C'est notamment le cas de la MEL et de la Ville de Lille si elles souhaitent à minima s'accrocher au peloton de tête des agglomérations françaises. Cela ne sera pas chose facile car la tendance de fond dans la région, comme dans le reste du pays, est, en cette période de recherche d'économies, de diminuer les maigres budgets jusqu'ici alloués au vélo. Si nous pouvons admettre un contexte financier contraint, nous nous étonnons toutefois des largesses accordées à la voiture et notamment à la voiture électrique, objet de toutes les attentions de nos politiques.



Dans ce contexte notre vigilance pour bien intégrer le vélo dans les projets de voirie est plus que jamais nécessaire. Par ailleurs, de nouvelles procédures avec la MEL devraient permettre de mieux traiter les dysfonctionnements que nous pouvons faire remonter sur le réseau cyclable existant.

De la même manière, nous contribuerons aux PLUI et SCOT en préparation, notamment ceux de la CUA et de la MEL, et au PDU du SMT (syndicat mixte des transports de Béthune, Carvin, Lens Liévin) pour y intégrer au mieux la place du vélo.

Suite aux élections Départementales, nous solliciterons nos nouveaux exécutifs pour poursuivre et développer leurs politiques cyclables.

Nous solliciterons également les candidats aux prochaines élections régionales et essayerons de développer nos relations avec les associations picardes membres de la FUB. Nous pensons en effet que ce rapprochement, sous une forme qui reste à définir, sera inévitable avec la création de notre nouvelle Région. L'assemblée générale de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette) se déroulera en avril 2015 à Saint Etienne, et Droit au vélo y participera comme tous les ans. Ces rencontres périodiques entre associations de toutes tailles et de toutes régions sont toujours très enrichissantes, et chacun en revient plein d'idées et d'énergie.

Nous devons par ailleurs renégocier la convention devenue annuelle avec la Métropole Européenne de Lille (MEL) et celle qui s'achèvera avec le Département du Pas-de-Calais. Nous tâcherons par ailleurs à développer des partenariats plus nombreux avec les villes où notre présence est régulièrement sollicitée. Des contacts en ce sens sont déjà pris avec la Communauté Urbaine de Saint-Omer (CASO) et la Ville d'Hazebrouck.

Développer les comptages sera nécessaire pour montrer l'importance des déplacements à vélo souvent sous-estimée faute de données. Ces données chiffrées servent d'arguments pour solliciter de nouveaux aménagements ou simplement une meilleure prise en compte du vélo.

Au-delà, nous continuerons à développer nos actions de promotion en faveur du vélo et pour de nouvelles mobilités. Nous poursuivrons ainsi le développement de notre carte collaborative soutenue par le Département du Nord avec la recherche de nouveaux partenaires comme le SMIRT, le Département du Pas-de-Calais et la CUD.

Le rôle du Centre ressource régional en écomobilité est essentiel pour accompagner ces changements. Nous chercherons donc à asseoir sa présence régionale avec l'appui de nouvelles collectivités locales. L'accompagnement d'un cabinet de communication extérieur financé par l'ADEME et la Région devrait rendre son action plus visible et efficace.

Plus spécifiquement sur le vélo, nous nous attacherons à poursuivre et à développer nos actions de promotion : marquage, fêtes du vélo, balades, opérations éclairages, brocs, vélo école adulte... La Fête du Vélo nationale aura lieu les 30 et 31 mai 2015. En métropole, le cœur en sera à nouveau la gare Saint-Sauveur et le dimanche nous gagnerons les bords du Lac du Héron à Villeneuve d'Ascq et organiserons une balade inaugurale le long de la Deûle et de la Lys. Arras, Béthune et Valenciennes auront également leur Fête du vélo, respectivement les 24 mai, 6 juin et 19 septembre. Ces événements majeurs s'inscrivent pleinement dans notre politique de promotion de l'usage du vélo. Nous participerons, comme chaque année, à d'autres manifestations nationales ou locales comme : les semaines du Développement durable et de la Mobilité ; Respectez les cyclistes ! ; Ensemble en Selle ! Une semaine de sensibilisation à l'éclairage sera programmée en novembre.

Plus spécifiquement les actions de type vélo-école auprès des scolaires seront renforcées. Nous sommes en effet de plus en plus sollicités et de nouveaux financements semblent possibles sur cette thématique auprès des municipalités notamment dans le cadre des nouveaux temps scolaires. Pour pouvoir satisfaire cette demande nous avons décidé de renforcer l'équipe salariée.

Nos ateliers d'aide à la réparation des vélos répondent à une demande croissante qui nous amène à nous poser la question de leur développement en l'absence de soutien par les collectivités. Des bénévoles de l'atelier lillois mènent en ce sens des réflexions qui seront étudiées avec le Conseil d'Administration.

Enfin nous souhaitons affirmer notre présence sur la voie publique. Les thèmes de mécontentement ne manquent pas ! Les fiches thématiques pour nos actions « Respectez les cyclistes » avec un message simple à destination des automobilistes sont idéales pour ce genre d'actions. Nous pensons également à des balades nocturnes où l'on occuperait la voirie. Ce type d'action permettrait de mobiliser nos adhérents et sympathisants tout en montrant à nos élus qu'une attente existe dans la population pour développer les infrastructures cyclables.

Pour toutes ses actions, nous comptons naturellement sur la mobilisation de nos adhérents sans lesquels nous ne pourrions mener ce vaste programme !

Le Président,
Philippe DELRUE

